

Communiqué sur l'offre de transports

A la suite de la mise en service de la nouvelle délégation de transports sur le territoire de l'agglomération, nous avons recueilli l'ensemble des dysfonctionnements constatés par l'ensemble des usagers. Compte-tenu de la fréquence et l'intensité de ceux-ci, nous avons sommé formellement le délégataire de les résoudre au plus vite. Parallèlement, nous avons immédiatement informé Ile de France Mobilité de la situation.

Aujourd'hui, nous tenons à saluer l'écoute et la réactivité de sa Présidente Valérie Péresse qui, en visite à Rambouillet ce vendredi 1<sup>er</sup> mars a obtenu les engagements suivants :

Dès le 18 mars, une partie du réseau sera sous-traité à la compagnie de transport SAVAC qui viendra en renfort pour un retour à la normale du service. Nous constatons une amélioration depuis le 26 février.

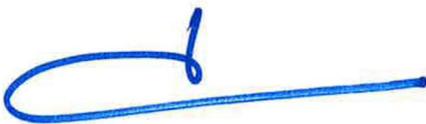
Ensuite, les enfants et les jeunes scolarisés empruntant le réseau de bus seront indemnisés par Transdev. Les modalités d'indemnisation sont en cours de finalisation.

Enfin, les retards ou les absences des élèves liées à ces dysfonctionnements ne seront pas inscrits dans leurs dossiers scolaires afin de ne pas les pénaliser.

Nous tenons à remercier la Présidente et les équipes d'Île de France Mobilités pour leur prise en compte de ces problématiques et la mise en place des réponses adéquates afin que nos usagers bénéficient d'une offre de transports adaptée et efficace.

**Daniel BONTE**

Vice-Président de Rambouillet Territoires  
Maire d'Auffargis



**Thomas GOURLAN**

Président de Rambouillet Territoires  
Conseiller régional Île de France  
Adjoint au Maire de Rambouillet

